

À destination de qui ?

L'association accueille tous les enfants et adolescents **à partir de 6 ans**, ayant des **Troubles du Spectre Autistique**, troubles du comportement ou encore handicap psychique.




Un **projet personnalisé** est réfléchi pour chaque jeune et des **objectifs** sont travaillés en amont avec la famille ou l'institution.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet :

 <https://jinterviendrais.com>

 Association J'interviendrais

 jinterviendrais@gmail.com

Contacts

VIDAL Florence,
Coordinatrice et Éducatrice Spécialisée
07.68.41.42.76

CHIKHOUNE Melynda,
Coordinatrice et Psychologue
06.62.33.96.27



Un enfant qui a besoin de répit ?

Une famille qui a besoin de relai ?

J'interviendrais vous propose des **séjours de vacances** et des **séjours de répit** (hors vacances scolaires) à destination des enfants et adolescents porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA), et aux enfants en situation de handicap mental et psychique.

Par qui ?

L'accompagnement proposé est sur-mesure, en **1 pour 1** par une équipe de **professionnels**, secondés par des animateurs et stagiaires en travail social.

Des activités variées et qui s'adaptent à chacun

La relation avec la **nature** s'inscrit par des balades, des temps d'activités et des jeux à l'extérieur. Sont aussi proposées des visites de ferme pédagogique ou zoo ainsi que des activités piscine, parc pour enfants, jump parc...

Au sein des Lieux de Vie, nous proposons des activités manuelles, de cuisine ou encore sportives.

Les activités se déroulent en groupe ou en individuel selon le profil et les **besoins de l'enfant**.



Où ?

Les enfants sont accueillis dans des maisons en milieu **rural**, ce qui permet proximité avec la nature et **désinstitutionnalisation**.

L'association possède un site à Falaise (14)



Et à Pruniers (36)



J'interviendrais est labellisée **Association d'Éducation Populaire**.



Les aides financières

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle par la **MDPH**. Vous avez le droit à 90 jours de répit par an.

Nos partenaires **JPA (Jeunesse en Plein Air)** et **Fondation Orange** permettent également un soutien financier.



" Les équipes sont formidables. Les éducatrices s'adaptent aux besoins de chaque enfant. Les activités sont variées. Notre fils a passé un super séjour de vacances. Bravo et merci! "

Parole de parents